

Trait d'union n° 104 (lundi 3 décembre 2018), P. Moret apporte une petite rectification au sujet de l'étude de sauvetage menée à Grand-Charmont par Luc Jaccottey (voir compte-rendu de la réunion mensuelle) :

« ...site néolithique avec découverte des fondations d'une maison lacustre. » Il ne s'agit pas d'une "maison lacustre" mais d'une maison du Néo Moyen, et ce serait la première fois que l'on en retrouve une en Franche Comté, hormis celles des sites lacustres de Chalain et Clairvaux.